

Signe dans la Bible



Par le corps
Le corps

La foi morte

Lettre de saint Jacques 2,12-26

— "Moi, c'est par mes actes que je te montrerai ma foi."
—



La Parole de Dieu

Lue par
Dominique Parent



La méditation

frère Jean-Pierre Brice Olivier
Couvent de l'Annonciation

La Parole de Dieu

Parlez et agissez comme des gens qui vont être jugés par une loi de liberté. Car le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde, mais la miséricorde se moque du jugement.

Mes frères, si quelqu'un prétend avoir la foi, alors qu'il n'agit pas, à quoi cela sert-il ? Cet homme-là peut-il être sauvé par sa foi ? Supposons que l'un de nos frères ou l'une de nos sœurs n'aient pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours ; si l'un de vous leur dit : « Rentez tranquillement chez vous !

Mettez-vous au chaud, et mangez à votre faim ! » et si vous ne leur donnez pas ce que réclame leur corps, à quoi cela sert-il ? Ainsi donc, celui qui n'agit pas, sa foi est bel et bien morte, et on peut lui dire : « Tu prétends avoir la foi, moi je la mets en pratique. Montre-moi donc ta foi qui n'agit pas ; moi, c'est par mes actes que je te montrerai ma foi.

Tu crois qu'il y a un seul Dieu ? Tu as raison. Les démons, eux aussi, le croient, mais ils tremblent de peur. Pauvre homme, veux-tu une preuve que la foi sans les œuvres ne sert à rien ? Regarde Abraham notre père : Dieu a fait de lui un juste à cause de ses actes, quand il a offert sur l'autel son fils Isaac.

Tu vois bien que sa foi était à l'œuvre avec ses actes, et ses actes ont rendu sa foi parfaite. Ainsi s'est accomplie la parole de l'Écriture : Abraham eut foi en Dieu, et de ce fait Dieu estima qu'il était juste. Vous le constatez : l'homme devient juste à cause de ses actes, et pas seulement par sa foi.

Il en fut de même pour Rahab, la prostituée ; n'est-ce pas à cause de ses actes qu'elle est devenue juste, en accueillant les envoyés de Josué et en les faisant repartir par un autre chemin ?

En effet, comme le corps qui ne respire plus est mort, la foi qui n'agit pas est morte.

La méditation

Corps mort

Comme à son habitude et en bon évêque, Saint Jacques fait la morale.

Opposer la foi et ses conséquences est un faux débat, la foi sans les œuvres n'est pas la foi, mais un simulacre. Ne confondons pas foi et religion. Si la foi est relation authentique à Dieu, écoute de sa parole, accueil de sa miséricorde, elle ne peut qu'être agissante et efficiente. La foi habite toute la personne croyante, tandis que la religion peut rester extérieure, dans la seule pratique extrinsèque et superficielle de lois et de règles. La religion sert des corps morts tandis que la foi anime des chairs vivantes. L'apôtre agite la menace du jugement, et il a raison de vouloir effrayer ceux qui sont seulement dans la religion.

Pour les vivants de leur foi, le jugement n'est que miséricorde et surabondance de vie par Dieu. L'humain, qui est un en Dieu, ne craint rien. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu *. Le jugement n'est pas extérieur à l'homme, mais en lui, et il est à lui-même son propre juge. Pour celui qui reste toujours dans la compagnie de Dieu : La miséricorde se moque du jugement, car en effet elle est plus grande même que le cœur qui se condamne. Si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses **.

* Jean 3, 18-17

** 1 Jean 3, 20

Méditation enregistrée dans un studio de Radio Notre-Dame.